Clee
FRC
8645

TEMPUS LOQUENDI:

AVEC

UNE LETTRE DE L'AUTEUR.

MJ W17497

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

TEMPUS LOQUENDI

Eccleſ. 3. 7.

L'EUROPE entière a les yeux ouverts ſur la conduite que vont tenir en France les trois Etats raſſemblés. La Nation ſe trouve partagée entre l'eſpoir d'être ou ſolidement heureuſe par leur parfait accord, ou plongée dans un affreux déſeſpoir par leur méſintelligence. Les eſprits s'agitent, s'exercent, s'échauffent, s'épuiſent en productions, dans les vues de concourir au bien général. Les idées, ſouvent contraires dans la formation des projets, ſe rencontrent preſque toutes dans la peinture des déſordres affreux cauſés par l'abus des Priviléges. L'Humanité outragée pouſſe des cris lamentables, & demande l'abolition de ces prérogatives odieuſes, qui plongent quelques individus dans un torrent de délices, formé des ſueurs & du ſang de pluſieurs milliers d'infortunés que la Nature & la Raiſon avoient déclarés leurs ſemblables. Les François, toujours invincibles aux ennemis du dehors, excédés d'être traités en eſclaves dans leurs foyers, n'ont pu démentir ce caractère d'amour & de dévouement pour leurs Rois, qui les diſtingue de tous les Peuples de l'Univers. Leurs murmures,

indiſpenſables, n'ont tendu qu'à éclairer leur ſage & vertueux Monarque ſur les piéges multipliés que des hommes pervers ont tendus à ſa religion & à la bonté de ſon cœur: l'indigne uſage qu'ils ont fait de ſa puiſſance & de ſes richeſſes, réduit aujourd'hui chaque claſſe des Citoyens à faire de grands ſacrifices à la proſpérité commune. Déjà l'Ordre éminent qui fit toujours la gloire & le principal appui du Trône, la Nobleſſe s'eſt déclarée unanimement, dans pluſieurs Aſſemblées générales des Bailliages, prête à courber ſa tête magnanime ſous le joug des impoſitions, dont elle ſe croyoit rédimée par l'effuſion volontaire & gratuite de ſon ſang; & l'on peut dire que des diſpoſitions ſi généreuſes, dictées par le vrai patriotiſme, ſont un nouveau titre, & des droits ſacrés qu'elle ajoute à ceux qui lui ont mérité tant de fois le reſpect & la confiance de la Roture.

Les générations préſentes en feront éclater leur juſte reconnoiſſance; les générations futures, en parcourant les faſtes de cet Empire, & comparant les ſiècles précédens au nôtre, verront avec admiration le triomphe du ſentiment ſur l'intérêt particulier; ils en concluront que le progrès des Arts, pour les ames bien nées, eſt ordinairement celui de la juſtice & de la vertu, & que rien n'aſſure mieux les priviléges eſſen-

tiels des Grands, que la facilité à proscrire d'eux-mêmes tous ceux qu'on ne peut exercer qu'au préjudice des hommes.

Ce qui m'humilie & me fait rougir de l'état honorable auquel je me suis voué par vocation, est le scandale que donnent à la Nation ceux dont elle devoit attendre un dévouement plus sensible & plus universel. Le dirai-je à la honte du Christianisme & du Sanctuaire ? Le Clergé, qui possède la plus grande abondance des richesses, qu'il ne tient que de la libéralité des Rois & des Peuples ; le Clergé, qui n'est que dépositaire, & n'a reçu ces mêmes biens que pour les employer à subvenir aux misères publiques ; le Clergé, dont le partage est Dieu même, dont les sublimes fonctions annoncent des ames célestes, dont chaque Membre devroit être une pierre angulaire, une étoile fixe, un Ange sur la terre, tels que sont encore les hommes de bénédiction, qu'une Providence particulière a distribués dans tout le Royaume, pour épuiser, dans les jours de détresse, tout ce que le zèle & la charité la plus industrieuse, peuvent inventer en faveur des membres souffrans de Jesus-Christ : le Clergé, qui, par principes, doit craindre l'opulence, & dans la Chaire de vérité, dire anathême aux Riches, jouit, sans pudeur comme sans remords, de biens immenses

que, dans les siècles de ténèbres, des Pontifes ambitieux, ignorans ou foibles, ont soustraits à leur véritable destination, contre toute justice, & malgré les plaintes & les réclamations de ceux qui seuls, selon Dieu & les hommes, avoient droit d'y prétendre, & accumulés, sans mesure comme sans discernement, sur des têtes vouées à la cendre, à l'obscurité, au parfait renoncement, à l'austérité du jeûne, aux larmes amères du repentir. O opprobre ! ô scandale de ma patrie ! La Nation gémissante, mais toujours elle-même dans ses affections, s'empresse de rassurer son Roi sur les fléaux dont elle est frappée ; la Nation indigente offre son absolu nécessaire pour alimenter & vivifier le corps languissant dont chaque individu se trouve membre ; la Nation, aussi généreuse que très-chrétienne, retrace, presque au naturel, la cordialité des jours apostoliques : & le Clergé, qui se dit successeur des Apôtres, héritier de leur puissance & de leur charité divine, rempli de leur esprit, & de leur ambition pour les travaux, les croix, les contradictions, les opprobres ; le Clergé, dis-je, entiché de ses vains titres, jaloux des préséances & des distinctions humaines, bouffi d'orgueil, ivre de vaine gloire, & devenu semblable au Pharisien de l'Evangile, ferme les yeux sur les plaies profondes, & reste sourd aux plaintes

navrantes d'un Etat, d'un Royaume auquel on ne peut reprocher que de lui avoir trop prodigué ſes faveurs, ſes biens & ſa protection. Le Clergé..... Mais pardon, Princes légitimes de la ſainte Egliſe, où je tiens un ſiège inférieur ; pardon ſur-tout à vous, Miniſtres eſſentiels, abeilles laborieuſes, dont les frêlons pareſſeux & ſuperbes ont impérieuſement envahi les ruches : la conſtance avec laquelle vous portez le poids du jour & de la chaleur ſans eſpoir du gros denier qu'interceptent des intrus auſſi nombreux qu'inſatiables, ſous des noms & des uniformes auſſi bizarres, auſſi ridicules que leur prétendue néceſſité dans la Hiérarchie, eſt enfin parvenue à deſſiller les yeux des Nations trop long-temps dupes de ces ſoi-diſant parfaits, qui, n'ayant beſoin de rien, ont pris à toute main ; qui, renonçant au monde, en poſſèdent les plus riches domaines ; qui, ſe qualifiant reclus, réguliers, pénitens, morts à la ſociété, élèvent des palais plus beaux que ceux de nos Princes, où le luxe des ameublemens, la ſomptuoſité des tables, & tous les genres de délices réunis, forcent les mondains les plus timorés à s'écrier avec indignation : Que nos pères ont été inſenſés ! qu'ils furent injuſtes, en nous jugeant capables de faire de leurs biens un auſſi criminel uſage ! O Vértu ! ô Religion ! deviez-vous être employée

à les séduire ! ..... Le masque est tombé ; *tempus loquendi ;* il est temps, Pasteurs des Peuples, de purger l'Eglise de France de tous les polypes rongeurs qui se sont accrus & multipliés par vos inadvertences & vos craintes pusillanimes ; il est temps de rentrer dans les droits imprescriptibles, dans le rang auguste que vous avoit assigné son Chef adorable. Les Fidèles sentent, comme vous, combien il étoit imprudent de prétendre ajouter à l'ouvrage sublime de la Sagesse par excellence. Les premiers siècles de l'Eglise seront toujours cités comme les jours de son triomphe ; il ne tient qu'à vous de les faire revivre, & de rendre à cette mère universelle l'éclat simple & majestueux qui lui soumit les esprits & les cœurs. L'opinion publique ne vous confond plus avec le Clergé factice, ouvrage vicieux de la cupidité des hommes, & l'objet continuel de leurs sarcasmes, de leurs ironies, de leur haine implacable, & de leurs trop justes censures.

Armez-vous donc, en présence de la Nation rassemblée, d'une résolution vigoureuse, qui tranche hardiment sur les préjugés, & détruise à jamais les fantômes de grandeur qui vous ont asservis, déshonorés, & presque rendus méconnoissables. Renvoyez aux Ultramontains leurs marionnettes chargées de toutes leurs parures

groteſques ; briſez les liens honteux dont on a ſerré vos mains, en décorant vos épaules & vos têtes. L'entrepriſe eſt grande, ſans doute, mais elle en eſt plus digne de vos grands cœurs, & de l'étendue de vos lumières. Le ſuccès n'en eſt point incertain ; parlez en Apôtres, & vous êtes ſûrs d'opérer des miracles. Vingt millions de Chrétiens attendent de votre juſtice cette révolution, dont dépend leur ſanctification. Les ravages de l'incrédulité ne s'étendent point ſur les cœurs ; les eſprits ſeuls ont été révoltés d'entendre prêcher des vérités ſaintes toujours contredites par des actions criminelles. Le vrai Clergé retrouvera toujours de vrais Fidèles. Parlez : la France entière vous écoute. Parlez ſans crainte ; votre ſilence ſeroit un crime : c'eſt le moment propice, le jour fixé par la Providence. *Tempus loquendi.*

Dois-je m'applaudir ou regretter que des devoirs eſſentiels m'ayent empêché de voter dans mon Bailliage ? Si la voie du ſcrutin m'eût donné place dans l'auguſte Sénat formé de l'élite d'une Nation franche & loyale, la trempe d'un caractère qui jamais ne porta d'autre joug que ceux d'une foi pure, & d'une ſaine raiſon, n'a-t-elle point d'abord étonné la Cour & les Provinces réunies ? N'ayant pour but que le bonheur public, pour bouſſole que la juſtice, pour organe

que la vérité, ſans eſpoir de récompenſe comme ſans crainte des foudres du Vatican, j'aurois d'abord dit aux Evêques : « *Quomodo obſcuratum eſt* » *aurum* (1) ; comment avez-vous laiſſé ternir » l'éclat majeſtueux que vous empruntiez de » Jeſus-Chriſt même ? Quelle eſt la plénitude de » votre ſacerdoce, ſi vous n'êtes Evêques que » par l'autorité d'un Siége mal-à-propos qualifié » ſeul Apoſtolique ? Le ſeriez-vous moins par » l'autorité de l'Egliſe Gallicane ? Quelle eſt cette » plénitude de puiſſance ſpirituelle qui vous » réduit à voir enlever le lait & les riches toiſons de vos brebis, pour fournir au luxe d'une » Ville ingrate, auſſi vénale que du temps des » Numides (2) ?

« Oſez-vous prendre le titre de premiers » Paſteurs, & ne pouvoir entrer dans vos » Egliſes ſans y voir briſer, dès les premiers » pas, le plus beau fleuron de votre Couronne ; » y jurer ſur les Saints Evangiles une honteuſe » ſervitude ; y recevoir la loi ſévère de n'officier » qu'à certains jours, à certaines conditions humiliantes ! Si vous êtes des Dieux ſur la terre,

(1) Thren. 4. 1.

(2) Jugurtha, Roi de Numidie, diſoit de Rome, dans un tranſport d'indignation : Miſérable Ville ! tu ſerois à vendre, s'il ſe trouvoit Marchand pour t'acheter.

» vos premiers Sujets ne ſont que des Anges
» rebelles, qui vous conteſtent la prééminence,
» qui partagent avec vous, & malgré vous,
» le droit d'inſpecter & d'inſtruire, & ne vous
» rendent quelqu'ombre d'hommage extérieur
» qu'après vous avoir réellement inſtallés au
» dernier rang.

» O forts de Sion! les armes d'or pur qui
» vous avoient été confiées ſont donc changées
» en un vil clinquant! les vaſes d'honneur &
» d'élection ne ſont plus qu'une poignée de boue
» que l'adreſſe du Potier de Rome a ſçu déco-
» rer d'un leger vernis? Parlons ſans figures:
» vous étiez Papes dans vos Diocèſes; vous
» n'êtes plus que les Commiſſaires bornés de
» l'Egliſe Romaine; vos premiers coopérateurs
» étoient des Curés reſpectueux & dociles; vous
» leur avez ſubſtitué des Moines audacieux &
» ſuperbes: votre juriſdiction s'étendoit ſur
» toutes les ames de votre diſtrict; & celles qui
» s'annoncèrent comme les plus ſoumiſes, ont
» arboré l'étendart de la révolte; les beſoins &
» les fautes de vos Peuples étoient de votre
» reſſort; ils payent aujourd'hui à très-haut
» prix aux Traitans d'une Cour inſatiable les
» diſpenſes des loix & la rémiſſion de leurs
» crimes: enfin, la houlette paſtorale n'étoit
» qu'entre vos mains; & ce ſigne honorable

» vous eſt devenu commun avec le rebut du
» monde.

» Qu'avez-vous reçu en échange de vos ſaintes
» prérogatives ? Le *Pallium*, les *Glands*, la
» *Pourpre*, un *Chapeau ravalé ;* accoutremens
» frivoles qui n'ajoutent rien au reſpect, &
» ſuppoſent moins le vrai mérite, que la naiſ-
» ſance ou la protection.

» Qu'avez-vous acquis de vous-mêmes en re-
» vanche de vos droits ſpirituels ? des Duchés,
» des Baronies, des Franc-aleux, des Droits de
» Ban, de Chaſſe, de pêche, de Bannalités, de
» Péages, de Champart, de Rachat, de Re-
» quint ; tous droits preſque auſſi barbares que
» leurs noms, tous objets de misères & de vexa-
» tions publiques, & ſources intariſſables de
» procès, d'inimitiés, de mépris, de malédic-
» tions : car, bientôt la Nobleſſe déſeſpérée de
» tant de progrès temporels, oſa, par repré-
» ſailles, ſe jeter à main-armée ſur le patri-
» moine ſacré des Lévites ; la loi du plus fort
» fut la loi ſuprême. Il vous fut poſſible d'op-
» poſer la force à la violence, & de préſerver
» vos nouveaux domaines ; le ſimple Clergé,
» les Miniſtres laborieux furent ſeuls impuné-
» ment maltraités. Encore ſi les grandes reſtitu-
» tions que firent ces fougueux Guerriers, par
» la crainte des flammes éternelles, euſſent été

» remiſes à leurs vrais propriétaires !.... Mais
» malheureuſement elles furent confiées à des
» mains avares qui s'ingérèrent de travailler à
» la vigne du Seigneur avec toute l'ardeur de
» la convoitiſe, & bientôt la louèrent au rabais
» après en avoir épuiſé la ſève & réſervé pour
» toujours les meilleurs fruits.

» Tant d'excès, Noſſeigneurs, réveillèrent
» enfin l'attention de vos illuſtres prédéceſſeurs;
» Innocent III les réunit au Palais de Latran,
» l'an 1215; leurs entrailles furent émues,
» mais le mal étoit ſans remède; ils n'osèrent
» trop heurter de front l'eſſaim nombreux de
» Prélats *clauſtraux*, que l'opulence & l'audace
» avoient rendus formidables; on ſe contenta
» donc de pardonner le paſſé, avec défenſes
» de récidiver à l'avenir.

» Vaines précautions, inutiles menaces: car
» ſans égard pour les décrets du Saint Concile
» Œcuménique, au grand ſcandale de la Religion,
» au grand préjudice des Fidèles & des Paroiſſes,
» les Papes (1) Honoré III, Innocent IV, Boni-
» face VIII, Martin V, Pie II, Sixte IV, &c.
» &c... par des Bulles auſſi injurieuſes à l'Epiſ-
» copat que funeſtes aux Paſteurs des Egliſes,
» accordèrent, ou ſe laiſsèrent arracher, peut-

(1) Années 1224, 1249, 1301, 1423, 1459, 1482.

» être même surprendre, une foule de Priviléges
» inouis qu'aucune raison, qu'aucune autorité
» humaine ne pouvoit légitimer, mais à l'abri
» desquels les reclus envahirent en paix tous
» les biens & tous les honneurs du Sacerdoce.

» Anges de lumière, colonnes de la Sainte
» Eglise, comment pûtes-vous souffrir un si
» profond avilissement! Le Concordat, la Prag-
» matique-Sanction prouvèrent que vous sentiez
» tout le poids de vos chaînes, mais quels
» efforts fites-vous pour les briser? L'amour de
» la concorde, la crainte des disgraces, l'ennui
» des débats, & plus encore la force des pré-
» jugés vous firent souscrire aux vieilles usur-
» pations, & confirmer l'ancienne servitude;
» mais pourquoi ne vit-on plus personne élever la
» voix quand, dans un siècle éclairé, un sublime
» Orateur disoit avec emphase aux Evêques
» assemblés: *Pasteurs des Peuples, nous ne som-*
» *mes que brebis à l'égard de Pierre* (1).

» L'Assemblée générale des Etats où vous
» tenez le premier rang, pourroit elle enfin,
» Nosseigneurs, vous inspirer le noble projet,
» le desir généreux d'une entière & parfaite
» régénération. Ils ont été convoqués pour faire

(1) Bossuet, Discours à l'Assemblée générale du Clergé de France.

» revivre les constitutions primitives, les loix
» fondamentales du Royaume : celles de votre
» Sacerdoce, antérieures de quatre siècles, ont
» éprouvé bien plus d'altération ; y remonter,
» est le plus grand service que vous puissiez
» rendre à l'Eglise Catholique dont vous êtes
» les Princes, au Clergé dont vous êtes les
» Chefs, aux Fidèles dont vous devez être les
» Pères ; dirai-je même au Roi, à la Patrie,
» dont vous êtes Sujets ? Soyez Evêques, parlez
» en Evêques, agissez en Evêques, & la France
» entière va tomber à vos pieds. Conservez,
» avec le Pontife Romain, l'unité de la Foi
» orthodoxe la paix, l'union, la charité frater-
» nelle, & la Communion Chrétienne ; accor-
» dez-lui certaines prérogatives, même tem-
» porelles, avec la Primatie universelle, & les
» hommages respectueux que l'antiquité & la
» célébrité de son Siége, ou des services im-
» portans lui ont justement acquis sur les vôtres ;
» mais reprenez tous vos droits sur toutes vos
» ouailles ; qu'il ne soit plus dit que des ames
» qui ont fait profession de néant, de profonde
» humilité, méprisent vos conseils, vos Règle-
» mens, vos Ordonnances, vos corrections, les
» rits & les usages de vos Eglises ; ni que sur des
» priviléges indécens, elles, qui n'étoient que
» laïques dans le principe, qui n'ont été ad-

» mises à partager nos immunités que par pitié,
» puissent donner des dignités dans vos Eglises
» & des Pasteurs à vos Paroisses.

» Vous le savez, Nosseigneurs, la sagesse
» d'une Administration s'estime d'après l'utilité
» réelle de tous les individus, & leur con-
» cours essentiel & unanime au bien commun.
» La Hiérarchie chrétienne, prise dans son
» institution, fut le Gouvernement par excel-
» lence; ce corps admirable, composé de tous
» les Fidèles, a pour Chef Jesus-Christ même;
» des membres forts, agiles, souples & ner-
» veux, portoient tout l'édifice; d'autres plus
» délicats, mais actifs & plus flexibles, étoient
» occupés de l'alimenter, le soigner & l'em-
» bellir; tous ceux qu'y ont ajoutés depuis, la
» sagesse, la simplicité ou la cupidité humai-
» nes, n'ont été que des excroissances mons-
» trueuses, qui, malgré tous les soins & les
» modifications possibles, en ont gêné la cir-
» culation, ralenti les mouvemens & altéré
» la constitution. La crainte d'une douleur pas-
» sagère & de quelques soupirs que la raison
» du siècle & l'assurance d'une guérison parfaite
» auront bientôt étouffés, pourroit-elle vous faire
» différer plus long-temps la grande opération
» dont dépend la vigueur d'un corps qui doit
» servir d'exemple à tous les Peuples du Monde?

» Quatorze siècles d'expérience n'ont-ils pas assez
» convaincu la République chrétienne que, si
» l'onction du Chrême, la dignité du Sacerdoce
» & les marques les moins suspectes de voca-
» tion, sont des préservatifs ordinaires contre
» les abus de l'opulence & le charme des dé-
» lices mondaines ; toujours elles ont été des
» armes foibles & insuffisantes contre les dou-
» ceurs d'une abondance sans travail, d'une
» dignité sans devoirs & d'une possession con-
» centrée » ?

« Supprimez donc sans foiblesse, comme sans
» exception, tous les Bénéfices qui n'ont que
» le merite d'avoir été jadis de quelque utilité
» pour les Peuples ; laissez aux ardeurs des sai-
» sons, & à la faulx du Temps, le soin de
» sécher totalement les plantes hétérogènes ac-
» crues parmi les sillons du Père-de-famille ;
» qu'il vous suffise d'en réunir & resserrer les
» branches, & détourner de leurs gourmandes
» racines, les sucs précieux, essentiels au bon
» grain ; veillez à ce qu'aucune semence nou-
» velle ne puisse furtivement les reproduire.
» Le temps de la moisson ne peut être fort
» éloigné : alors on dira des Prélats de France
» qu'ils ont surpassé en prudence les zélés ser-
» viteurs de la Parabole.

» Oui, Nosseigneurs, oui, vos vœux seroient

auſſi chers, auſſi révérés parmi la Nation que ceux des Patrons qu'elle honore, ſi, plus ſenſibles aux juſtes réclamations de quinze millions de Chrétiens laborieux & indigens (1), qu'aux intrigues & aux cris menaçans de quelques milliers d'opulens oiſifs, qui même ſe trouveroient confondus par votre exemple, vous aviez la fermeté de faire rentrer vos coopérateurs dans droit inné de percevoir les dîmes de leurs Paroiſſes. Chacun d'eux ſe trouveroit d'abord dans l'heureuſe néceſſité de ſoulager la la misère, & tous les Fidèles ſeroient délivrés d'un odieux fardeau, qu'au-lieu de *Caſuel* on peut qualifier de véritable concuſſion, perçue à regret & ſouvent payée dans l'amertume.

« Ce premier opprobre ôté pour jamais du ſein de Jeſus-Chriſt, ce premier trait de juſtice lancé contre des détenteurs endurcis en faveur d'une Nation déſolée, pourriez-vous ne pas être navrés de la voir obligée de deſſécher annuellement le nerf général de l'induſtrie, par d'immenſes exportations pécuniaires, faites pour obtenir des biens & des graces qu'il n'appartient qu'à vous de diſtribuer ? Le prétexte

(1) On ſuppoſe ſept à huit millions d'ames parmi leſquelles la dixme eſt perçue par les Curés, que nous croyons trop équitables pour exiger le caſuel.

ſpécieux

ſpécieux de ſecourir les pauvres du Tibre & de l'Etrurie, peut-il tenir contre la néceſſité urgente de vivifier de mourans Patriotes que vous avez ſous les yeux, qui ſont tous vos enfans ſelon Dieu, & la plupart ſelon le monde; vos Vaſſaux, vos Cliens, vos Serviteurs, vos Sujets ? Souverains Prêtres ſelon l'ordre de Melchiſédech, vous n'avez que l'Eternel pour père; Patriarches de la Loi nouvelle, l'autorité ſuprême vous eſt naturelle, le ſceptre ſpirituel a été mis entre vos mains, & n'en doit être ôté qu'à l'avénement de celui qui doit juger le Monde & ſes Puiſſances.

« Reprenez donc une juriſdiction impreſcriptible; faites payer au Riche voluptueux ſes inclinations illégales, ſes convenances, ſes deſirs déréglés; mais que le prix de l'iniquité ſoit totalement conſacré à lui procurer des amis de ſa Province qui le reçoivent un jour dans les ſacrés Tabernacles.

Rentrez dans les droits de collation, inſtitution & proviſion à toutes les places ou dignités de vos Cathédrales & de vos Paroiſſes; réuniſſez-y tous les ſimulacres précieux que l'ignorance & la ſuperſtition forcèrent Aaron d'élever au pied de la montagne ſainte; que, paſſés au creuſet des lumières & de la charité, ils ſoient donnés pour breuvage & pour nourriture à la

veuve & à l'orphelin. Cet acte de vigueur dissipera comme un brouillard les obtentions, dates, préventions, annates, indults, les *forma gratum*, les dévoluts, & tous les usages de servitude ruineuse, que les Maîtres du monde exigeroient à peine d'une Nation conquise par la force des armes. L'ensemble de tant d'impôts équivalans presque au tribut des Césars, reversé désormais dans la roue universelle du Royaume, opérera bientôt cette circulation essentielle d'où dépendent la splendeur & l'aisance de tous les Etats. Le Clergé, chéri & vénéré comme auteur de la félicité publique, verra la Nation entière mettre à profit ses instructions & ses exemples, & solliciter une place éminente dans le Ciel pour ceux qui, sur la terre, lui en auront fait goûter les délices «.

Sans attendre les observations que ma sincérité n'auroit pas manqué d'inspirer à l'auguste Assemblée, & développant incontinent la Carte générale du Royaume, j'aurois abaissé mes regards à la hauteur de ma sphère, & dit aux Curés : « Les éloges qui me sont échappés en » votre faveur, sont moins une vile adulation, » qu'un tribut de reconnoissance dont la Nation » s'empresse de payer le zèle charitable & pa» triotique qui vous fait partager ses malheurs

» & ſa détreſſe. Les vœux qu'elle forme pour » la réintégration de vos droits, ſont de nou- » veaux titres pour mériter qu'à l'exemple du » grand Apôtre, vous vous épuiſiez vous-mêmes, » après avoir tout ſacrifié pour elle. Les avan- » tages temporels dont elle voudroit déjà vous » voir comblés, ſeront-ils jamais comparables » au bonheur de fonder un règne d'amour, qui » doit durer plus que tous les ſiècles ?

« Peut-être, chers & très-honorés Confrères, la véhémence de mon diſcours vous feroit-elle croire que je viens ici diſputer la poſſeſſion d'une riche Province : parcourez donc des yeux l'étendue de ce vaſte Empire, où chacun de nous occupe un point ; tâchez d'y découvrir, à huit lieues de la Capitale, une terre pauvre, humide, retrécie, bornée de tous côtés de ſombres forêts, où parmi les marais & les chaumières, rien ne peut fixer vos regards, que la majeſté du lieu où j'ai le bonheur de prier pour le ſalut de l'Égliſe univerſelle, & la proſpérité de nos Princes ; & reconnoiſſez la portion pour laquelle la Providence m'a fait renoncer à jamais aux bords enchantés de la Vienne. C'eſt là que depuis dix ans, occupé de lutter contre toutes les paſſions & les misères humaines, j'ai, ſans autre prétention que le bonheur public, médité ſur le néant des choſes d'ici-bas, & peſé ſans

paſſion les intérêts du Clergé, de la Nobleſſe & des Peuples. Il ne m'appartient point de décider ſi l'abaiſſement des deux Corps illuſtres, eſt un avantage ſolide, ou la ſource d'une confuſion déſaſtreuſe. L'Hiſtoire des Nations eſt une ſcène où les révolutions paroiſſent autant l'ouvrage de l'ambition des Grands, que des prétentions des Peuples. Laiſſons, Meſſieurs, à des mains plus expérimentées que les nôtres, le ſoin de diriger le gouvernail qui doit nous conduire au Port de la concorde ; contentons-nous de dire que les Conſtitutions de la Monarchie dûrent être bien ſages, puiſque, ſans aucune viciſſitude d'adminiſtration, nous ſommes le plus ancien Peuple de l'Europe ; & que de tous les abus qui engagent aujourd'hui la France réunie à réclamer les Loix primitives, il n'en eſt aucun dont on puiſſe, avec juſtice, inculper le Monarque bienfaiſant qui nous gouverne. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que, quelles que puiſſent être les délibérations de cette illuſtre Aſſemblée, & les réſolutions priſes par Sa Majeſté ſur le ſort de ſon Peuple, le nôtre ne peut jamais éprouver que des améliorations. L'impoſition faite ſur nos biens n'excédera point le claſſement des Citoyens, à qui nous donnons journellement nos ſoins, nos facultés & nos veilles. La répartition ſera impartiale & publique ; & ſi nous payons

plus au Roi pour les beſoins de l'Etat, le Pauvre en ſera plus à portée d'apprécier nos largeſſes. Vaudroit-il mieux maintenir ces Chambres ſyndicales & d'inquiſition, où deux eſclaves choiſis parmi les Curés d'un Diocèſe, ſont payés pour conſentir & ſigner aveuglément la taxe énorme que des Bénéficiers opulens s'accordent à mettre, à diſcrétion & à leur décharge, ſur ce qu'ils ne rougiſſent pas d'appeler *le bas-Clergé ?* Au moins n'entendrons-nous plus dire que le Préſident de cette *Chambre noire*, en ſignant le Cahier des décimes d'une main, reçoit de l'autre un plat brillant, garni de ſa quittance, ni qu'un Chanoine à 4000 liv. de rente paye à peine 60 liv., tandis qu'un Curé à 2500 liv., eſt taxé à 240 li. Au moins ne ſerez-vous plus obligés d'eſſuyer, deux fois par an, les fatigues & les dangers d'un voyage de cinq à ſix lieues pour porter la moitié d'un tribut, qu'en cas d'indiſpoſition, l'Huiſſier ſyndical viendroit exiger à grands frais. Au moins, enfin, cette impoſition, diviſée en douze parties égales, ſeroit-elle perçue, ſans déplacement, par des habitans parfaitement inſtruits de nos moyens, de nos inſtructions & de nos peines. — Compteriez-vous donc pour rien le bonheur innocent de prélever par vous-mêmes la dîme des fruits de cette terre que vos fidèles engraiſſeront d'autant mieux, qu'ils ſe-

ront plus sûrs d'obtenir de vous la préférence de toutes les denrées qui servent à la fertiliser, & que, charmés vous mêmes d'encourager leur industrie, vous leur prêterez plus aisément ce que vous aurez sous la main. Cette terre aura bien un autre prix à vos yeux, quand tout ce que vous en retirerez sera de nature à remplir de simples besoins, & que la bonté avec laquelle vous saurez les prévenir, donnera un nouveau mérite à vos conseils. La crainte de déplaire au Bienfaiteur public, balance au moins les attraits du vice ; & les trois quarts des Curés du Royaume pourront voir un jour les mœurs des villageois aussi pures que l'air qu'ils respirent,

» N'en doutez pas, Messieurs, j'ai goûté moi-même plus d'une fois cette félicité intérieure dont le charme est irrésistible ; car, quoiqu'ardent à réclamer vos droits, je les possède en grande partie sur nos terres ingrates, & ne suis obligé de lutter pour les défendre que contre les animaux privilégiés, réservés, dit-on, pour les plaisirs d'un Prince religieux, qui jamais ne fit la chasse qu'aux besoins & aux misères publiques, & n'emploie guère d'autres armes que celles de la Charité. Je dirai plus : parmi le nombre de Religieux que je m'honore de fréquenter, il en est peu dont

les vertus, les grandes lumières & les bons procédés ne m'ayent pénétré de reſpect, d'eſtime & de reconnoiſſance. Une Communauté diſtinguée accorda mon Bénéfice à mes grades: ſi donc ſans intérêt particulier, ſans eſpoir de grands avantages, j'ai employé contre eux de grands moyens d'éclairer le Gouvernement ſur vos infortunes, c'eſt que leur cauſe étoit inſoutenable, c'eſt qu'ayant en fonds plus qu'il ne faut pour être honorables & aiſés dans leurs Monaſtères, ils ne peuvent plus colorer l'injuſte détention de vos dîmes; c'eſt que dans le nombre, il s'en trouve fort peu qui ne préféraſſent une propriété honnête à cette opulence commune qui, malgré toute la ſageſſe des Règlemens & tous les raffinemens de la défiance, les expoſe à des ſurpriſes déſolantes auſſi cruelles pour leurs Ordres que le ſont pour tout l'Etat celles qu'a commiſes de nos jours le Bourreau fugitif des Finances. C'eſt, enfin, qu'ayant été choiſi pour préſenter au Roi les moyens de pourvoir & ſubvenir aux beſoins de l'Etat, ainſi qu'à tout ce qui peut intéreſſer la proſpérité du Royaume, & de chacun des Sujets de Sa Majeſté, j'ai cru voir en vous des Sujets d'autant plus dignes de ſon attention paternelle, que tous les torts qu'ont éprouvés les Curés de France, & toutes les

graces qu'ils ont obtenues dans tous les siècles de la Monarchie, ont toujours beaucoup influé sur le bonheur ou malheur spirituel & temporel de leurs Paroisses. Dussé-je être accusé d'inconstance & d'ingratitude, j'ai rempli le vœu de ma Province, & parlé le langage de la vérité. *Tempus loquendi....* ».

Mettant enfin le comble à l'acquit du serment, & rassuré par le desir sincère qu'a Sa Majesté de connoître les moyens de procurer à la Nation le bonheur & la prospérité dont elle est si digne, j'aurois avancé respectueusement jusqu'au pied du Trône, & surmontant de mon mieux ma timidité naturelle, j'aurois dit au Roi :

SIRE,

« Les trois cents mille hommes de troupes réglées qu'entretient VOTRE MAJESTÉ sur les frontières, la rendent moins formidable à ses Ennemis, que quarante-quatre mille Curés départis dans les Provinces, ne la rendent chère & précieuse à tous les Peuples soumis à son Empire. Par eux, les François instruits de leurs devoirs envers la Divinité, apprennent qu'elle vous a choisi pour être à leurs yeux, par la puissance & les bienfaits, sa plus noble & sa

plus parfaite image ; par eux, les esprits & les cœurs d'un Peuple pauvre, laborieux & soumis, ont été parfaitement garans des impressions défavorables qu'auroient pu produire des abus ou des déportemens ignorés & contraires aux vues paternelles de VOTRE MAJESTÉ, qui feront l'objet des doléances de ses fidèles Sujets du Tiers-Etat. Au milieu des oppressions, des misères & des souffrances, jamais ce Peuple désolé ne fit entendre d'autres murmures que ce gémissement filial : *Ah ! si notre bon Roi le savoit !*

« Nos travaux, Sire, eussent été moins connus & moins appréciés, que notre zèle ne se seroit pas ralenti : les amis de Dieu & des Pauvres seront invariablement les amis de l'ordre & les Sujets les plus dévoués à leur Prince. Leur unique ambition sera toujours d'être utiles : ils n'eussent osé porter leurs desirs à la hauteur des distinctions que VOTRE MAJESTÉ leur accorde ; mais puisqu'elle les appelle à la communication du secret de ses Conseils, & au partage de sa confiance, la première preuve de leur humble & parfait ressentiment, sera de lui prouver qu'ils n'en étoient pas indignes. »

« Non, Sire, le fier *Sicambre*, le premier des Louis, n'eût point incliné si profondément

sa tête altière ? non, les nobles bras qui l'avoient élevé sur le pavois, ne se fussent point croisés si religieusement devant l'objet adorable de notre foi, de notre culte & de nos espérances, si les mains sacrées qui les oignirent du Chrême eussent alors palpé si avidement les biens périssables, les objets de corruption qui n'ont depuis servi qu'à les souiller. Les richesses des Eglises étoient le désintéressement de ses Ministres, la candeur & l'innocence de leur vie, leur humble & parfait dévouement à toutes les charges pénibles du Sacerdoce.

« Le fastueux appareil étoit réservé pour l'enceinte du Temple ; ils crurent, comme Salomon, ne pouvoir trop embellir le coin de la Terre où daigne s'abaisser jusqu'à nous la Majesté Suprême ; l'éclat de l'or & des rubis ne les couvrit jamais qu'au milieu des fonctions sublimes, où, cessant d'être hommes, ils ouvroient la porte des Cieux, & présentoient à l'Eternel le pieux encens des prières & des bonnes œuvres publiques. L'immense produit des libéralités universelles, étoit le pain journalier du Pauvre; sa surabondance étoit réservée pour racheter le captif, aider la veuve & secourir l'opprimé. Si les Puissances du siècle, trompées par la basse calomnie, ou séduites par une vaine adulation, eussent entrepris de ravir

ce dépôt sacré, si précieux à l'humanité souffrante, les gémissemens de la vertu eussent obtenu du Ciel un Guerrier redoutable pour terrasser le nouvel Héliodore.

« Tels furent, Sire, les puissans motifs qui dictèrent les privilèges d'immunité, accordés par les Empereurs & les Rois vos prédécesseurs, à tous les Ministres des Autels, pour leurs personnes saintes & les patrimoines de leurs Eglises : ils s'estimèrent heureux de pouvoir offrir d'eux-mêmes les prérogatives honorables, comme une foible récompense des services importans que rendoient à la Patrie les lumières, le zèle & le parfait désintéressement de ce digne Clergé; ils eussent à ses pieds déposé jusqu'à leur Couronne; quelques-uns n'hésitèrent pas d'en donner l'exemple. O temps ! ô jours ! pourrions-nous espérer de vous voir encore renaître ?

« Oui, Sire, & le nom de Louis XVI, déjà gravé dans les cœurs de vingt millions de créatures raisonnables, dont la vertu n'est qu'assoupie, seroit placé au premier rang dans nos Dynasties, si, traitant le mal dans son principe, VOTRE MAJESTÉ rendoit au Clergé toute son influence sur le bonheur & la prospérité des Fidèles, en frappant, de son autorité, les abus que l'ignorance ou le malheur des temps

ont fait naître, que les passions humaines ont eu le crédit de maintenir, & que la raison du siècle rougiroit de défendre.

« Car si, parmi les Héros de l'Etat, personne n'obtient les grades éminens sans avoir occupé plus ou moins le rang inférieur & subalterne ; si, parmi les Interprètes des Loix, les grandes dignités exigent de grandes lumières & prescrivent des devoirs pénibles & journaliers à remplir ; enfin, si la loi du travail est une pénitence universelle, imposée à tous les hommes, & la base de tous les Gouvernemens réputés sages ; par quelle fatalité le Gouvernement Hiérarchique auroit-il le singulier privilége de donner au monde le spectacle honteux de Présidences sans lumières, de dignités sans mérite, de *vénérabilité* sans expérience & de jouissances sans aucune utilité.

« Bientôt, Sire, la Noblesse de France se feroit gloire de remplir plus de la moitié des Cures du Royaume, si, par le plus équitable des Edits, VOTRE MAJESTÉ faisoit restituer en entier le patrimoine usurpé des Paroisses. Il en est près de trente mille dont la vaste étendue de dîmes, presque comptées pour rien par le Haut-Clergé dans la répartition du don gratuit, pourroient collectivement, & sans ex-

cès de surcharge, payer aux besoins de l'Etat la somme de 300 livres, dont résulte un capital annuel de *neuf* millions, qui, cependant, n'approche point encore du produit d'une imposition territoriale sur les vastes domaines des Evêchés, Communautés, Abbayes, Chapitres, Prieurés, Commanderies, Chapellenies & autres titres compris dans les immunités ecclésiastiques. Un classement dont l'exactitude seroit confiée aux Etats de chaque Province, mettroit bientôt VOTRE MAJESTÉ dans l'heureuse possibilité de soulager la misère de son Peuple.

Et, pourroit-elle, Sire, ne pas s'attendrir sur le sort infortuné de quarante mille Villages qui gémissent de voir enlever, sans espoir d'aucun retour, le fruit de leurs sueurs & de leur pénible industrie, pour être reversé avec profusion sur des insensés que l'attrait de l'or & d'une vie presqu'aussi méprisable qu'oisive, arrache aux nobles travaux des champs, & livre à tous les assauts des vices & de la corruption des Villes? Pourroit-elle ne pas considérer que si, malgré leur détresse, quarante mille Curés, réduits presqu'à moins que le Concierge du Seigneur du lieu, font déjà assez de bien dans leurs Paroisses pour mériter que la France

entière & VOTRE MAJESTÉ elle-même, s'intéreſſent à leurs juſtes réclamations, la reſtitution de leurs patrimoines, en les mettant au-deſſus du beſoin, leur ouvriroit la ſource des lumières qu'exige le Miniſtère ſacré, & donneroit à leur caractère certaine conſidération qui élève l'ame & la rend auſſi incapable de s'oublier par préſomption, que de s'avilir par avarice ou par crainte?

« Oſeroit-on, Sire, inſinuer encore à VOTRE MAJESTÉ que ſupprimer ſucceſſivement tous les Bénéfices ſans charge d'ames, éteindre toutes les Communautés dont la dépopulation eſt ſenſible, & l'inutilité reconnue & inconteſtable, en employer les biens au rachat des dîmes inféodées, à la dotation d'un Evêque & d'une Cathédrale dans chaque Diocèſe, à l'établiſſement d'un Séminaire gratuit, à l'entretien honorable des Communautés laborieuſes & auxiliaires, appelées *mendiantes*, à l'erection de Maiſons d'inſtruction pour les deux ſexes, & d'Hoſpices pour les malades; ſeroit tarir, entre les mains royales, la ſource des bienfaits & des graces? Nous oſerons aſſurer VOTRE MAJESTÉ qu'une telle révolution, en les multipliant au centuple, leur donneroit un prix d'autant plus

honorable, qu'elles ſeroient un degré pour atteindre au mérite ou la récompenſe des travaux & de la vertu. Quel Gentilhomme rougiroit du ſaint Miniſtère, quand ſix ans de Vicariat à mille ou douze cents livres, dix ans de Gouvernement paſtoral à trois ou quatre mille livres, le conduiroient à la prébende d'une Cathédrale, dans laquelle, avec le titre de Vicaire-Général, & la confiance univerſelle, il auroit encore l'eſpoir de ſuccéder à ſon Evêque?

» Et qu'on ne diſe pas que des Abbayes immenſes, entaſſées par la protection ſur un ſujet qui n'a connu ni la valeur intrinſèque, ni l'uſage véritable des biens de ce monde, ſoient une reſſource pour d'illuſtres infortunés lancés dans la carrière des lauriers: la France entière prouveroit que cinq à ſix mille Curés dont les dîmes ſont échappées à l'uſurpation générale, ſans négliger le ſoin de leurs pauvres, rendent, par leurs économies, plus de ſervices en un jour à leurs parens roturiers, que tous les grands Bénéficiers du Royaume, pendant une vie entière de luxe & de diſſipation, n'en rendirent jamais à l'indigente Nobleſſe.

» Non, Sire, le cœur de l'homme ne trouve pas toujours ſa félicité dans l'opulence: ſi, pour les gens du monde, elle eſt ſouvent un triſte

écueil où se brisent l'innocence & la vertu ; que deviendra-t-elle entre des mains qui, dès leur entrée dans le Sanctuaire, semblèrent ne se joindre que pour y renoncer ?

« Nous dirons plus ; (car c'est le moment de tout dire, & VOTRE MAJESTÉ, en nous admettant à cette auguste Assemblée, a voulu voir la vérité sans fard) non, la reconnoissance des cœurs ambitieux n'égale pas toujours l'étendue des bienfaits dont ils sont redevables à la générosité de leurs Princes ; les Curés des Provinces & les millions d'infortunés qui ne connoissent leur bon Roi que par son attendrissement sur leurs misères, ne le céderont jamais en amour aux heureux Courtisans qui briguent journellement ses faveurs & ses graces ».

Une inclination profonde eût terminé ma tâche ; & reprenant le siége inférieur assigné par l'orgueil au Clergé subalterne, j'aurois, parmi mes Confrères, attendu modestement l'heure à laquelle le Maître du festin auroit, avec bonté, dit aux Curés de la France : *Mes amis, montez plus haut.*

*LETTRE du Curé de * * * à Meſſieurs les Curés ſéans à l'Aſſemblée générale de M....., convoquée le 9 Mars 1789.*

CHERS ET TRÈS-HONORÉS CONFRERES,

La fauſſe perſuaſion qu'il falloit néceſſairement un Vicaire à demeure fixe & annuelle dans ſa Paroiſſe, pour être admis à l'Aſſemblée générale du Bailliage, m'a fait donner ma procuration à un ami, & attendre, avec quelque impatience, le réſultat de vos ſages délibérations. Un Député de notre Municipalité, arrivé ce matin pour quelques affaires du moment, m'apprend que le *haut-Clergé*, fâché de vous voir rentrés dans les droits honorables, je dirois preſque ſacrés, dont on nous avoit ſi injuſtement dépouillés, fait des efforts étonnans pour étayer le fantôme d'importance & d'autorité abuſive qui déshonore la Religion, & révolte le ſens commun; & que, tandis que le Corps entier de la Nobleſſe édifie toute la Province par ſon acquieſcement & ſon union parfaite avec le Tiers-Etat, nos Prélats ſubalternes vous

conteſtent, ſans fin comme ſans raiſon, l'honneur d'avoir aux Etats-Généraux, par la voie du ſcrutin, un Député de notre Corps. A quel titre peuvent-ils donc vous envier cette prérogative conſolante, dont le Roi lui-même & la Nation entière, vous ont jugés dignes? Craignent-ils qu'un Curé ne trahiſſe leurs intérêts, eux à qui nous avons ſi long-temps confié les nôtres? Inſinueroient-ils qu'un Curé tiendroit mal contre l'appât d'une Penſion ou d'un Bénéfice conſidérable? On ſait que cette vénalité fut aſſez du vieux ſtyle, & les Etats-Généraux de 1789 ont cru n'y pouvoir mieux remédier, qu'en ſe formant en partie de ces hommes généreux & eſtimables, qui, accoutumés à vivre de régime, & à partager leur pain de douleur avec l'indigent, gagnent à la fois le Ciel & la confiance intime des Peuples, dont ils ſont les Pères & les Miniſtres. Diront-ils, enfin, qu'un Curé n'eſt guère propre à la repréſentation? Ils auroient raiſon, ſi les intentions du Roi ſe bornoient à réunir des ſymboles d'opulence & de proſpérité; mais Sa Majeſté a manifeſté des vues toutes contraires: elle a entendu les gémiſſemens de ſes Peuples; elle veut connoître la profondeur de leurs plaies, l'étendue de leurs misères & de leurs beſoins. Qui mieux que nous, chers Confrères, pourroit lui donner des détails inté-

reſſans & fidèles ? Ce Roi bienfaiſant ſait que parmi ſes Sujets, la partie la plus ſouffrante eſt ſur-tout cette partie la plus nombreuſe, à laquelle l'orgueil du *haut-Clergé* daignoit à peine nous aſſimiler. Loin de nous en plaindre, nous en rendons graces à l'Eternel : car, ſans préjudice de la récompenſe immortelle que la Loi nous aſſure, la voix de ce même Peuple nous en défère une temporelle, bien plus glorieuſe que le rochet & la croſſe. Le nom de *Curé* ne ſe prononce plus qu'avec un ton d'eſtime & de vénération, que le *haut-Clergé* voudroit aujourd'hui avoir payé de tous ſes titres. La Capitale, où j'ai paſſé les derniers jours de la ſemaine dernière, n'eſt occupée qu'à vanter le zèle avec lequel nous avons rempli nos devoirs dans les temps malheureux. On nous loue, chers Confrères, de ce que nous n'avons pas été coupables : que ſera-ce lorſque le Gouvernement nous aura mis à portée de ſignaler notre dévouement pour les Peuples confiés à nos ſoins ? Sans doute le Clergé opulent tremble que nos ames ſenſibles ne s'épanchent trop en faveur de ce Tiers-Etat, parmi lequel ſe trouvent nos frères, nos parens, nos amis, accablés comme nous du fardeau des impoſitions arbitraires. Mais, vaudroit-il mieux s'endurcir contre des maux affreux & une misère univerſelle, pour ménager la déli-

cateſſe, alimenter le faſte, & par-là même augmenter la morgue de ces heureux Bénéficiers, que des vues de perfection, mais des vues fautives, parce qu'elles étoient humaines, ont intercalés dans la Hiérarchie fondée par Jeſus-Chriſt lui-même ?

Non, chers Confrères, vous n'éprouveriez point ces conteſtations humiliantes, ſi le digne Prélat qui nous gouverne étoit à votre tête. Son dernier Mandement vous rend juſtice d'une manière trop éclatante, pour laiſſer le moindre doute ſur la ſincérité de ſes ſentimens. Il vous auroit préſidés ſans faſte, ſe ſeroit réuni ſans équivoque à ſes *chers co-opérateurs* ; il auroit voilé l'éclat de ſa naiſſance, pour ne diſputer avec vous que le prix des vertus Paſtorales.

Son abſence, loin de vous décourager, doit vous faire redoubler de zèle & de fermeté contre les brigues employées pour vous intimider ou vous déſunir. On vous l'a dit ; la cauſe du Peuple opprimé eſt la nôtre : nous avons toujours partagé ſes mépris & ſes malheurs.

Les Etats-Généraux doivent être compoſés des hommes de l'Etat ; nous en ſommes de très-eſſentiels. Le Riche nous doit ſa ſûreté, le Pauvre ſes conſolations, la Société ſes inſtructions, ſes douceurs, ſes généalogies, ſes vertus. Le Roi demande des gens intelligens, patriotes, déſin-

téreſſés, parfaitement inſtruits des mœurs, des facultés & des misères des Peuples. Je laiſſe à la voix publique à décider s'ils ſont moins nombreux parmi vous que parmi vos adverſaires. Enfin, les Etats-Généraux doivent ſupprimer des abus : eh ! qui peut mieux les dévoiler que ceux qui, comme nous, en ont été conſtamment les triſtes & malheureuſes victimes !

Courage donc, chers & dignes Confrères ! rempliſſez l'attente univerſelle, en choiſiſſant pour nous repréſenter aux Etats, un de ces reſpectables Curés que leurs lumières ſupérieures, leur intégrité reconnue, & leur fermeté contre la tyrannie ſous-épiſcopale diſtinguent parmi nous. Et puiſqu'une erreur de fait me prive de l'avantage d'opiner avec vous en leur faveur, je me bornerai à demander au Ciel, dans le ſaint Sacrifice, la proſpérité du Roi, du Royaume, & de tous ceux qui, comme nous, conſpirent à en augmenter la ſplendeur, en ſollicitant le ſoulagement des Peuples.

Je ſuis avec un profond reſpect.

Le 11 *Mars* 1789.

Nota. Après dix jours de débats, la queſtion fut enfin terminée à la grande ſatisfaction des Peuples & des Paſteurs : un Curé ſe trouve député aux Etats-Généraux.